



PLAN DE COURS

RER - Le rôle et la responsabilité des intervenants dans le cadre de travaux de toiture

Février 2025

Objectif général :	<p>Informer le participant sur :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comprendre et maîtriser les responsabilités des intervenants en travaux de toiture2. Développer une approche préventive et stratégique face aux enjeux de responsabilité
Objectifs spécifiques :	<p>À la fin de la formation le participant sera en mesure de mieux connaître :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Clarifier les rôles et responsabilités : Définir clairement les rôles de chaque intervenant (maître d'ouvrage, professionnels, bureau de contrôle, couvreur, etc.) dans les travaux de toiture;2. Expliquer les régimes juridiques applicables : Présenter les conditions d'ouverture de responsabilité auxquelles peuvent faire face les différents intervenants;3. Identifier les risques et responsabilités : Mettre en lumière les risques de responsabilité et les moyens d'exonération potentiels;4. Promouvoir les bonnes pratiques : Encourager l'adoption de bonnes pratiques pour éviter et/ou contester les poursuites;5. Fournir des exemples concrets : Illustrer les points abordés avec des exemples jurisprudentiels concrets.
Clientèle visée :	Tous les intervenants impliqués dans le cadre de travaux de toiture (professionnels, entrepreneurs généraux, couvreurs, bureaux de contrôle, vendeurs et fabricants de matériaux, etc.)
Contenu :	<ol style="list-style-type: none">1. Présentation des différents intervenants impliqués dans le cadre de travaux de toiture;2. Contrat d'entreprise/service (selon le <i>Code civil du Québec</i>)<ul style="list-style-type: none">• Responsabilité légale pour perte de l'ouvrage;• Garantie contre les malfaçons;• Obligation de renseignements3. Contrat de vente (selon le <i>Code civil du Québec</i>)<ul style="list-style-type: none">• Garantie contre les vices cachés



	Étude de cas pratiques
Méthodologie :	À l'aide d'un diaporama, transmettre les connaissances nécessaires à l'acquisition des objectifs.
Évaluation :	Aucune
Durée :	1h30



ASSOCIATION DES
MAÎTRES COUVREURS
DU QUÉBEC